



CESCOLE

Cercle scolaire de Colombier et environs

ACF 2018-2019 Bulletin d'inscription

Cours n° :

Intitulé :

Jour :

Lieu :

Heure :

Animateur :

Nous rappelons trois points essentiels concernant les ACF :

1. Bien que facultatives à l'inscription, les ACF prennent un caractère obligatoire dès la confirmation, par l'élève et ses parents, de l'inscription à l'activité. Cela signifie que l'ACF devient dès lors partie intégrante de l'horaire, comme toute autre branche.
2. Les animateurs ACF tiennent une liste des présences. Toute absence devra être justifiée par écrit dès le retour à l'école.
3. Les directives générales et le code de vie communautaire s'appliquent aux ACF. Les élèves doivent être porteurs de leur agenda lors des cours.

Nom : Prénom : Classe :

Signature de l'élève : Signature des parents :

Bulletin à retourner au secrétariat jusqu'au lundi 3 décembre à midi, au plus tard.

La directrice adjointe

A.-M. Thorens